

Inauguration du Grand Orgue à l'Institution libre de Combrée

a) Compte rendu de la Cérémonie

Que de fois j'avais entendu dire: « Il vous faudrait un autre orgue! — le vieux est trop vieux... il n'a que des 8 Pieds, les anches sont une horreur... les mutations inutilisables... un bon relevage s'impose... pourquoi ne pas en acheter un neuf? ». Pourquoi? eh!...

C'était toujours une idée, une belle idée même. Elle mit longtemps à devenir force; mais enfin, elle le devint, et l'an dernier, M. le Chanoine L. Mérit, ancien supérieur de la Maison, passait contrat avec la maison Tronchet de Nogent-le-Rotrou, pour la construction et l'achat d'un orgue de 12 jeux avec soufflerie électrique; et cette année 1931, au Lundi de Pâques, arrivaient en gare de Combrée, dans des caisses singulières d'aspect et de forme, les précieux tuyaux et tout le mécanisme... L'ancien instrument que l'on a démonté avait été inauguré en 1862. Soixante-huit générations de Combréens ont prié, bercés par les harmonies que surent en tirer des maîtres comme les Collmann et les Audfray. Il se composait principalement, au G. O., des jeux habituels de 8 Pieds, Montre, Bourdon, Flûte et Salicional, d'un Basson-Hautbois et de jeux de mutation; au Récit, de plusieurs flûtes de 8 et 4 Pieds; au Pédalier (de 13 notes) d'une Soubasse empruntée et d'une Trompette (en Bois) remarquablement sonore, trop sonore même pour le bon équilibre de l'ensemble.

Le nouvel orgue installé au début de ce troisième trimestre comprend, lui aussi, deux claviers — mais de 56 notes — avec un pédalier de 30. Le Récit possède six jeux: Cor de Nuit, Gambe, Voix Céleste, Trompette, Plein-jeu (4 Rangs) et Flûte de 4; le Grand-Orgue, cinq jeux: Bourdon 8 et 16, Flûte Harmonique, Prestant et Montre. Le Pédalier qui peut s'accoupler avec l'un et l'autre des Manuels, offre différentes combinaisons et une Soubasse empruntée. La soufflerie est électrique.

Pendant trois bonnes semaines, donc, la chapelle résonna sous les coups de marteau des monteurs... La grande baie du fond de la tribune versa sa lumière à profusion sur les voûtes,

habituellement sombres, tout le temps que la cage du nouvel instrument ne fut pas élevée... Puis elle rétrécit peu à peu son carré de clarté jusqu'au jour où le Père Biner — l'accordeur à l'impériale et à la petite moustache blanches — plaça ses tuyaux et commença à en faire l'harmonie. Les messes étaient à peine finies que la Gambe ou la Trompette clamaient déjà dans la chapelle; et l'ombre s'étendait aux vitraux qu'on entendait encore: « Jean, passez-moi ce *ré*! », et Jean, à genoux sur le sommier de l'orgue, passait le *ré* à qui il fallait donner une dernière façon...

Bref, l'instrument fut prêt le dimanche 3 mai, et la veille, M. le chanoine Fauchard arriva, pour notre plus grand plaisir... Il entra au réfectoire, les élèves venaient de le quitter, prit son souper très rapidement, et demanda à faire, de suite, connaissance avec le nouvel orgue.

M. le chanoine Fauchard, élève de L. Vierne, — comme on sait —, a parcouru sous la direction du maître tout le cycle des études musicales: orgue, harmonie, contrepont, composition, orchestration et improvisation. La Schola Cantorum de Paris lui a confié six certificats de composition; et dans le cours supérieur de la classe de Vienne, il a obtenu le diplôme d'or d'organiste improvisateur. C'est pourquoi, en suivant le long cordon de mes confrères qui montaient à l'orgue avec lui, je me promettais, malgré l'heure tardive, une bonne soirée à passer... La Société Nationale de Musique vient de reconnaître officiellement une symphonie pour Grand Orgue, dont il est l'auteur; et cette symphonie, sa deuxième, il la doit faire entendre à Paris, le dimanche 17 mai.

La visite faite, notre organiste descendit dans la chapelle pour se rendre compte de la valeur sonore et des ressources de l'instrument. Une fois renseigné, il remonta, prit place devant la console et pendant deux heures, nous fit le plaisir de nous « découvrir » notre nouvel orgue. A onze heures, chacun s'en fut coucher.

Le lendemain, à la messe, il voulut aimablement jouer et répondit aux chants liturgiques. On se rappellera ses improvisations en canon et fugue sur le *Kyrie*.

A 12 heures 1/4, Mgr Costes arrivait devant la maison, accompagné de M. Dufresne, Supérieur du Grand Séminaire. Le déjeuner — précédé d'un brillant *one-steep*, joué par l'Harmonie (singulièrement relevée, depuis que M. l'abbé Riou en a fait son œuvre, et œuvre à laquelle il se donne, jusqu'à en perdre régulièrement la voix, à la fin de chaque répétition) — le déjeuner donc fut excellent, cordial, bref. On n'était pas venu pour manger.

Et à 2 heures 1/4, les portes de la chapelle s'ouvrirent ; les amis et fidèles de Combrée, à qui la chose était possible ou commode, s'allèrent placer dans les premiers bancs, au haut de la nef, à la place des Moyens que l'on avait casés dans les tribunes. Les Grands prirent leurs bancs habituels tandis que, massée au fond de la chapelle, la Schola, comme un seul homme, était prête à partir, sous le geste souple et rond de son maître, M. l'abbé Gasnier.

2 heures 1/2. Le geste se fit, et tandis que, vibrantes et chaudes, s'élevaient le long des longues colonnes et des voûtes blanches, les voix triomphantes de nos enfants, le cortège officiel traversait nos rangs, s'en allait s'asseoir, au chœur.

M. le Supérieur commença par exprimer sa reconnaissance à Mgr le Coadjuteur, délégué tout spécialement par Monseigneur l'Évêque d'Angers pour présider la cérémonie. Puis il présenta brièvement l'orgue :

MONSEIGNEUR,

Au début de cette cérémonie, au cours de laquelle nous allons entendre tant de belles choses, votre parole d'abord, d'une richesse de doctrine et d'une originalité si profondes, des harmonies incomparables et des chants préparés avec amour qui stimuleront en nous « le goût de la vraie beauté qui est Dieu », j'ai à vous remercier d'avoir bien voulu venir à Combrée aujourd'hui. Il était un peu osé, je l'avoue, de vous imposer ce voyage à la veille d'une tournée de confirmations et des fatigues accablantes qu'elle comporte. Cependant, c'est sans aucune crainte qu'il y a quinze jours seulement je me suis présenté à vous pour vous rappeler la promesse sans conditions que vous m'aviez faite. Tout le monde sait, en effet, dans le diocèse que Votre Excellence ne se refuse jamais la joie de faire plaisir et d'édifier en présidant les diverses manifestations religieuses pour lesquelles on la demande et qu'elle est doublement à sa place quand, dans ces manifestations, l'art, avec tout ce qu'il a de plus harmonieux et de plus prestigieux à la fois, prête ses ailes aux élans sublimes de la piété. Merci donc, Monseigneur, d'apporter à notre nouvel orgue la bénédiction de la Sainte Eglise ! Merci d'avoir accepté de dire à cette assistance et à nos élèves le rôle qu'il est appelé à jouer dans le culte divin et dans la vie de nos âmes, dont il devra soutenir le chant et interpréter les sentiments.

Cet orgue succède à un instrument déjà ancien lorsqu'il fut inauguré dans cette chapelle en 1862. Le collège était alors dans tout l'éclat de sa « jeune nouveauté ». L'instrument, qui était bon, et qui n'est pas encore mauvais, a bien mérité de Combrée puisqu'il a aidé à prier soixante-huit générations de Combréens. Des organistes de talent, dont quelques-uns, comme les Collmann, jouissaient d'une véritable réputation, en tiraient des accents émouvants et variés. Mais il ne répondait plus qu'assez imparfaitement à la belle ordonnance des cérémonies et à la splendeur des chants qui les

accompagnent. Mon vénéré prédécesseur, M. le chanoine Mérit, se préoccupa de le remplacer. Il s'adressa à M. l'abbé Tronchet, de Nogent-le-Rotrou. L'orgue que vous allez entendre est son œuvre. Il a été... ou sera payé, en partie, par les Anciens Elèves, par des parents d'élèves, par de généreux souscripteurs, au premier rang desquels figurent leurs Excellences Messigneurs les Evêques d'Angers et de Laval. L'obole du pauvre voisine sur nos listes avec l'offrande du riche et a droit à la même reconnaissance. Cette reconnaissance, l'éminent artiste qu'est M. le chanoine Fauchard la fera monter tout à l'heure vers Dieu en triomphants accords, en volutes musicales d'une sublime beauté. Mais ce ne sera qu'un prélude, car, lorsqu'il se sera tu, nos cœurs continueront de chanter, louant le Très-Haut pour la bienveillance qu'Il nous témoigne et pour les bienfaits dont Il nous comble, par Lui-même ou par l'entremise de nos amis.

Mgr le Coadjuteur, prenant la parole, commença — j'allais dire le procès de l'orgue à l'église — non, il mit simplement l'orgue à sa place, en précisant qu'il devait être le serviteur de la liturgie, et se plut ensuite à recommander aux organistes — *in genere* — de suivre les instructions pontificales sur le choix et l'inspiration de leurs pièces.

Puis, le concert — après la bénédiction — commence.

Quand, à la fin d'*Hamlet* de Shakespeare, Hamlet blessé à mort, a prophétisé, d'une voix mourante, les destins du jeune roi de Norvège, il ajoute simplement: *The rest is silence*.

Tout le long préambule que je viens d'écrire n'avait d'autre but que d'annoncer, non, de rappeler ce concert; et voici qu'à mon tour, je ne trouve rien de mieux à dire que ces quatre mots de Shakespeare: *The rest is silence*.

Se taire, se rappeler — si possible — ce que nos oreilles ont joui d'entendre. Mais se taire, surtout: car toute vraie jouissance est muette. On relira le programme. On se dira: « Et ceci!... Et cela?... » Vains efforts... la musique a cela d'inhumain qu'elle meurt en naissant... qu'elle est toute joie ou toute tristesse, et qu'elle est aussi insaisissable que le vent qui joue sur les fleurs ou le nuage irisé d'or sur le ciel bleu. *The rest is silence*.

L'histoire raconte qu'aux premiers jours de M. Et. Audfray, dans la maison, vers 1911 ou 1912, le souffleur était le père Halibet, de pieuse mémoire. Or, un certain dimanche, l'activité inaccoutumée des pieds de l'organiste sur ses malheureuses 13 pédales éveilla l'attention du souffleur. Ses bras, par habitude professionnelle, continuèrent à lever de bas en haut, puis à abaisser de haut en bas, le lourd levier des soufflets... Mais plus les pieds passaient et repassaient sur les touches de bois, plus les bras, distraits, montaient ou descen-

daient lentement... Ils s'arrêtèrent même complètement... Et le trait, le beau trait de pédales expire lamentablement, la soufflerie rendue à bout de vent...

« Alors! » demande l'organiste, plutôt colère (car pour être organiste, on n'en est pas moins homme).

« Ah! dit lentement, le bonhomme, toujours appuyé sur son levier, on n'avait jamais vu secouer les languettes comme ça! »...

Qu'aurait-il dit, le pauvre, s'il avait vu M. l'abbé Fauchard devant la console? Son jeu est merveilleux, aussi sobre qu'il est assuré, et si c'est plaisir que de l'entendre, c'est aussi fort instructif, pour un apprenti, que de le voir.

La Schola avait chanté entre la première et la seconde partie du Récital. Elle continua au Salut du Saint Sacrement. Il convient de féliciter nos enfants, les chanteurs et le Maître car la préparation de la fête fut accompagnée de bonne volonté de la part de tous, et bien soutenus, fermement dirigés, ils nous ont donné, élèves et professeurs, une des plus belles exécutions dont nous ayons été les témoins jusqu'ici.

FRANCIS RICHARD.

b) Allocution de Monseigneur le Coadjuteur

Saint Augustin a écrit: « Lorsqu'il m'arrive d'être plus touché du chant que de ce qu'on chante, je reconnais que je pêche, et j'aimerais mieux alors qu'on n'eût point chanté. »

Ce n'est pas à ce jugement austère que l'orateur demandera l'idée maîtresse de son discours.

Deux constitutions apostoliques, celle de Pie X, de sainte mémoire, en 1903, celle de Sa Sainteté Pie XI, en 1928, ont défini en quelques pages d'une admirable précision le sujet qui intéresse aujourd'hui la chapelle du collège de Combrée. Ces pages resteront comme la charte définitive de la musique sacrée. Et parce que l'enseignement officiel de l'Eglise relève du Verbe divin, principe de toute harmonie dans la matière comme dans les esprits, n'est-ce pas à cette source pure que nous devons remonter, si nous voulons déterminer le rôle de l'orgue dans nos cérémonies religieuses?

« Qu'on entende dans les églises les accents de l'orgue, dit Sa Sainteté Pie XI, mais qu'ils expriment la majesté du lieu et respirent la sainteté des rites. A cette condition, le génie

des constructeurs et l'art des musiciens reflleuriront pour apporter une aide efficace à la liturgie sacrée. »

L'aide efficace à la liturgie sacrée. Tel a été le fond de l'allocution de Mgr le Coadjuteur.

Il a montré l'orgue grandi et pour ainsi dire élevé au-dessus de lui-même par la sublimité de sa mission. Et d'abord, quel magnifique parti le « roi » des instruments ne va-t-il pas tirer pour lui-même de son rôle restreint en apparence. Entre autres qualités d'ordre naturel, il lui devra sa sincérité, la noblesse de son expression, l'ampleur et la majesté de son jeu. Dans un ordre supérieur, l'esprit de la liturgie sera pour lui une ressource unique, fermée à tous les autres instruments. C'est là qu'il puisera sa véritable inspiration, inspiration transcendante qui ne s'apprend dans aucune école et que l'âme la plus lyrique ne saurait faire monter de son propre fond.

N'est-ce pas pour cette fin suréminente que le noble instrument, tel qu'il se présente aujourd'hui, fut conçu et exécuté par le génie des constructeurs? Aussi comprend-on que ces derniers aient été si souvent de grands chrétiens. Richard Wagner louait « la nature même de l'orgue qui exclut la pure virtuosité et ne saurait éveiller une attention troublante dans l'âme des auditeurs. » Il n'est pas, en effet, une de ses innombrables voix mélodiques qui ne recèle une source profonde d'émotion religieuse, pas une de ses magiques orchestrations qui ne puisse, sous les doigts d'un artiste tel que M. le chanoine Fauchard, doubler la valeur du texte sacré. Trois des plus grandes symphonies de Widor ne sont-elles pas écrites sur les thèmes du *Te Deum*, du *Lauda Sion* et de *Hæc dies*? Et dira-t-on que les modernes ont vu leur gloire pâlir, quand, à l'exemple de Mendelssohn et de Liszt, ils ont tiré du livre des *Psaumes* la cantilène d'un prélude, la guirlande délicate et distinguée d'une variation, les fanfares lointaines ou les masses géantes d'une sortie triomphale?

Le texte sacré est l'âme de la liturgie. Ce que l'Eglise demande à son instrument favori — et, ce faisant, elle ouvre à son enthousiasme un champ sans limites — c'est de recueillir sa pensée à elle, sinon sa propre mélodie, pour la porter débordante d'allégresse ou de crainte salutaire, jusqu'aux extrémités de la vaste nef, c'est de courber, sous sa vague puissante ou pathétique, le flot des fidèles agenouillés, c'est de la répandre en sonorités expressives à travers les portiques ou les déambulateurs les plus reculés, afin de toucher des cœurs jusque-là insensibles et de faire tomber sur leur endurcissement les premières larmes du repentir. Citons encore saint Augustin qui disait: « Le plaisir de l'oreille aide les

faibles en faisant naître dans le cœur le sentiment de la piété. »

Veut-on maintenant un exemple des conseils pratiques suggérés à l'orateur par la lecture des documents pontificaux ?

« Si, au lieu du bel instrument que nous inaugurons aujourd'hui et dont je me plais à prédire l'heureuse destinée, j'avais devant moi tel de ses frères somptueux élevé sur des cariatides géantes et jetant ses reflets d'argent dans la pénombre d'une église de quartier, je lui dirais en substance ceci :

« Dans la maison de Dieu, l'honnêteté des intentions ne saurait se substituer à la sagesse des lois. Sache donc, quel que soit le zèle qui t'anime, que tout ce qui est caprice, expression passionnelle, initiative profane, dans la forme comme dans l'esprit, t'est résolument interdit... Si, parmi les airs qui viennent s'offrir aux touches de tes claviers, il en est un qui figure dans le répertoire de l'Opéra, éconduis-le, quand même il voilerait sa brillante origine sous une mise irréprochable. A plus forte raison n'accepteras-tu, sous un déguisement plus ou moins fâcheux, la transcription d'une romance ancienne ou moderne. En la glissant sur ton pupitre, toi l'hôte séculaire du saint lieu, toi le frère de la rosace et du vitrail, toi l'architecture sonore de l'édifice sacré, toi qui recèles dans tes jeux de fond toutes les syllabes de l'action de grâces et du repentir, toi, dont les longues tenues rendent le son de l'infini, dont les basses profondes ont des accents d'éternité, tu convoiterais la nourriture frivole et sensuelle des mondains. N'entends-tu pas le ton léger de leur dérision, le jour où ils pourraient se raconter entre eux que tu as vécu de leurs restes?... »

Si l'orgue a des devoirs vis-à-vis de la liturgie, dont il interprète les sentiments, que dire de l'attitude des fidèles à l'égard de l'instrument sublime qui a accepté l'honneur de parler à Dieu en leur nom ?

Le premier devoir de l'auditeur, c'est d'écouter l'orgue avec attention et respect. L'assistance retenait son souffle, quand Hændel posait ses doigts sur le clavier. Hommage muet qui va se renouveler dans quelques instants en faveur de M. le chanoine Fauchard. Ainsi Mgr le Coadjuteur pourra-t-il, à la fin de l'audition, en louant la perfection de l'artiste et les qualités de l'instrument, former le vœu que Dieu ramène le plus souvent possible ce jeune maître au milieu de nous.

Ajoutons, et ceci présente sans doute une difficulté plus sérieuse, que l'auditeur doit s'exercer à partager les sentiments de l'artiste. C'est vraiment trop peu pour une âme chrétienne

de jouir passivement de la musique sacrée. Que chacun apprenne à goûter la louange, la prière et l'action de grâces, alors qu'elles s'expriment avec l'aide de la seule phrase symphonique, sans le secours d'aucune voix humaine ni d'aucune parole articulée.

Pour éclairer sa pensée et la justifier en même temps, Monseigneur emprunte cet exemple tiré des écrits de saint Augustin. Puisse-t-il être un trait de lumière pour tous les fidèles, pour ceux qui exécutent les chants d'église dans une langue qui leur est complètement étrangère, comme pour ceux qui les écoutent.

Le futur évêque d'Hippone avait prêté l'oreille, pendant son enfance, aux notes joyeuses que les vigneronns lançaient aux échos de la vallée. Ce n'était qu'un chant sans paroles par lequel s'exprimaient leurs âmes naïves ; mais l'imagination ardente du jeune Africain qui devait composer plus tard six livres sur la musique, n'avait jamais oublié ces voyelles sonores lancées dans la gloire du matin ou la transparence des soirs d'été.

« Que de fois, écrit-il, ceux qui travaillent aux champs ou à la vigne entonnent des chants joyeux ! Mais bientôt la splendeur du jour leur fait oublier le texte de leur chanson, et ils continuent à moduler, sans le secours d'aucune syllabe, de purs refrains de jubilation. »

A plus forte raison peut-il en être ainsi dans l'expression de notre allégresse religieuse. « Ne voyez-vous pas, continue le grand Docteur, que la « jubilation » refuse le secours des mots, parce qu'elle est la voix de l'esprit exprimant des sentiments pleins de mystère qu'il ne parvient pas à énoncer ?

Dieu est ineffable par définition, ce qui veut dire qu'aucune parole ne peut le traduire et moins encore le détailler. Mais si, d'un côté, aucune appellation n'est digne de sa perfection inénarrable, et si, de l'autre, notre âme ne peut se taire, quand elle est saisie par le spectacle de sa magnificence ou de ses infinies miséricordes, que reste-t-il à notre faiblesse, sinon de renoncer un moment à tout langage articulé et de chanter tantôt avec des neumes sans fin, tantôt avec les seules harmonies de l'orgue, l'immensité de notre joie.

Tel fut le caractère de cette allocution, que le dernier mot devait revenir à la liturgie. Mgr Costes l'emprunta à l'oraison que le célébrant fait entendre au pied de l'orgue, en le bénissant au nom de la sainte Eglise : « Seigneur, qui avez ordonné à Moïse, votre serviteur, de faire chanter vos louanges par les trompettes et les cymbales d'Israël (voilà pour le rappel de l'ancienne loi, où tout se passait en figurés), faites, nous

vous en supplions (et voici pour la loi d'amour), faites que vos fidèles, après avoir chanté leur jubilation terrestre avec une musique spiritualisée, méritent de parvenir aux joies éternelles du Paradis. »

c) Programme du Concert spirituel

ENTRÉE

Jérusalem acclame, chœur à 4 voix mixtes..... J. NOYON.

PREMIÈRE PARTIE DU RÉCITAL

Fugue modale..... BUXTEHUDE (1636-1707).
Sœur Monique..... COUPERIN (1668-1733).
Toccata en ré mineur..... BACH.
2^e Méditation..... GUILLMANT.
Pastorale..... C. FRANCK.
Prélude et Fugue en sol majeur..... M. DUPRÉ.

Entre la première et la seconde partie du Récital, la Schola de l'Institution a fait entendre :

Dextera Domini, chœur à 4 voix mixtes. C. FRANCK.
Cantique de Racine, à 2 voix égales... G. FAURÉ.

DEUXIÈME PARTIE DU RÉCITAL

a) *Allegro* }
 b) *Andante* } *VI^e Symphonie*..... WIDOR.
 a) *Pastorale* }
 b) *Allegro Vivace* } *I^{re} Symphonie*.... L. VIERNE.
 c) *Final* }

SALUT SOLENNEL

O Salutaris, à 4 voix mixtes..... P. DE LA RUE.
Regina cæli, à 4 voix mixtes..... AICHINGER.
Tantum Ergo, à 3 voix mixtes..... P. PIERNÉ.
Christus Vincit, à 4 voix mixtes..... J. NOYON.

SORTIE

Final en si bémol..... C. FRANCK.

d) Nouvelles de notre Souscription

Plusieurs de mes aimables correspondants s'inquiètent de savoir s'il est encore temps d'envoyer sa cotisation pour notre nouvel orgue, si la leur n'arrivera pas trop tard, après la fête certainement, mais même après l'orgue payé. Qu'ils se rassurent et, pour achever de reprendre confiance dans l'efficacité du geste qu'ils se proposent de faire, qu'ils retranchent le total des deux listes déjà publiées des quelque *quatre-vingt dix mille francs*, prix définitif auquel nous revient l'instrument! Ils n'auront pas de peine à découvrir que la marge reste suffisante pour y insérer de royales offrandes et qu'il les faudrait encore nombreuses pour équilibrer l'« avoir » et le « doit ». La souscription reste donc ouverte à toutes les bonnes volontés et à toutes les fidélités.

J'avais pensé publier ici quelques-unes des formules d'amitié, des expressions de reconnaissance et d'attachement pour Combrée, dont s'accompagnent la plupart des offrandes. Elles sont toutes fort émouvantes et d'une chaleur d'affection si sincère qu'il faudrait toutes les citer. Ce vénérable prêtre, qui s'intitule avec une légitime fierté « le plus ancien élève de notre cher Collège », rappelle que le soleil de son beau sacerdoce s'est levé dans notre chapelle, qu'il la vit construire, qu'il fut des tout premiers à y prier, qu'il y chanta sa première messe, en présence de toute la communauté réunie. Cette mère, qui a eu la douleur de perdre son fils, atteste le bonheur qu'il éprouvait à penser à Combrée et à parler des années qu'il y avait vécues. Ce père, dont l'enfant n'est chez nous que depuis le début de l'année présente, se félicite du ton pénétré et cordial que prend son petit garçon quand il dit: « Mon Collège ». Tous qualifient Combrée de « notre chère maison ». Oui, c'est votre maison à tous, Anciens et Jeunes Elèves, et familles qui nous confiez vos enfants, et amis précieux qui nous entourez de sollicitude, et nous n'aurons pas de cesse que nous vous la rendions toujours plus chère, en la faisant toujours plus accueillante, toujours plus serviable et de plus en plus rayonnante et maternelle.

L'un des souscripteurs a joint à son mandat — la suscription est inattendue et charmante! — des vers latins. Une double discrétion m'interdit d'en offrir la traduction au lecteur. Mais... il y a encore des latinistes parmi les Combréens. Ils goûteront le tour aisé et délicat de l'adresse.

Suit une liste de souscripteurs et de la somme versée de 300fr. à 10 fr.